FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 743



Du 12 novembre 2025 District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX **Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81**

> Email: district@savoie.fff.fr Site: http://savoie.fff.fr



ATTENTION DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

CATÉGORIES U13, U15, U17, U20 et Séniors masculins

CATÉGORIES U13, U15, U18 et Séniors féminines

PAR MAIL AU DISTRICT DE SAVOIE



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Trésorerie	page 4
Commission FAFA	pages 5 à 6
Commission Délégations	page 7
Commission FMI	page 8
Commission Sportive	pages 9 à 11
Commission des Jeunes	pages 12 à 20
Commission Futsal	pages 21 à 24

Commission des Coupes	pages 25 à 27
Commission Féminines	page 28
Commission Critérium Féminin séniors	page 29
Commission Technique	pages 30 à 33
Commission des Arbitres	pages 34 à 39
ommission Prévention et Ethique	pages 40 à 42
Commission de Discipline	pages 43 à 44
Annexes :	page 45







Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.





PV N° 743 du 12 novembre 2025



Lundi 10 novembre 2025

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, souhaitent un prompt rétablissement. A notre collègue, Alain CAREGLIO, membre du Comité Directeur.

NOTE AUX CLUBS

NOTE AUX CLUBS:

Le district lance un appel à candidature pour l'organisation de l'AG de fin de saison.

Elle aura lieu le samedi 20 juin 2026 après-midi.

Merci aux clubs intéressés de nous le faire savoir par mail. Date limite de réponse le 31 janvier 2026.







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Réunion du lundi 10 novembre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 3 novembre 2025 au 10 novembre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Commission d'Appel Disciplinaire:

ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission Sportive:

AIX F.C.(1) .S.C. AIGUEBELLE - U.S. LA RAVOIRE (3 - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - AS-THONON - U.S. CHARTREUSE GUIERS - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN (2) - U.S. PONTOISE -U.S. GRAND MONT LA BATHIE - CHALLES S.F. - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (4) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE (2) - CLUSES BONNEVILLE FORON 74 - F.C. DU NIVOLET - U.S. DOMESSIN - CHALLES S.F. - ENT. VAL D HYERES - J.S. CHAMBERIENNE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission De Discipline:

Courrier:

CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL

Rapport:

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - VERDOYA Robin - Laurent DENEUX

Commission Des Arbitres:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL — Gilles HUNSTEDT (4)- Djiga NGOM- Benoît TASSART - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD — Gérard SOTIO - FUTSAL BOURGET UNITED - AMLIL Mohamed Kamal.

Commission des Terrains:

COMMUNE de GRAND AIGUEBLANCHE

Commission des Délégations:

A.S. MONT JOVET BOZEL

Commission des Coupes:

COGNIN SP. - U.S. LA RAVOIRE - U.S. CHARTREUSE GUIERS - COGNIN SP.

Commission FMI:

F.C. DU NIVOLET - COGNIN SP. - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - CHALLES S.F. - U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Commission Respect et Lutte Contre la Violence:

JAMAL CHAMMY





PV N° 743 du 12 novembre 2025

TRÉSORERIE

Mercredi 12 novembre 2025

Virements:

	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY	800€
\triangleright	CHAMBÉRY SPORT 73	2000€
	FC SUD LAC	932.23 €
	FC MERCURY	238.60 €
	CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL	313.59 €
	CS BELLEY	35 €
	FC LAISSAUD	637.62 €
	AS UGINE	650.36 €
	FC PONT	567.27 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 29 octobre 2025.

Ces sommes sont à régler au District avant le 24 novembre 2025.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District le 29 octobre 2025.







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Lundi 10 novembre 2025

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : 23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.

fff fafa cahier-des-charges transport-25-26 vdef.pdf

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

Information F.A.F.A. Equipment – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés). Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

fff fafa cahier-des-charges equipement clubs-collectivites 25-26 vdef.pdf

<u>ATTENTION</u>: Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.

Rappel aux clubs et collectivités : LA BRIDOIRE, MERCURY, ST ETIENNE DE CUINES Date limite de réception des dossiers complets et conformes au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 dernier délai.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Sans retour des documents à cette date, votre demande sera classée sans suite.

Courriel reçu

FC MERCURY:

Documents reçus concernant le dossier de subvention du mini-bus. Le club doit saisir les documents sur l'application.

M. ROSSI, Maire VILLARGONDRAN concernant le suivi du dossier de demande de subvention pour le terrain. Le dossier est en cours d'instruction.







PV N° 743 du 12 novembre 2025

COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 10 novembre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match <u>doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,</u>

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx







PV N° 743 du 12 novembre 2025

COMMISSION FMI

Président: Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 10 novembre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76 Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail: savoiefmi@outlook.fr

FMI Version WEBAPP: incidents

Un certain nombre d'incidents remontait de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures

Une dernière version a été mise à disposition en fin de semaine dernière.la 5.0.10

Cette dernière version 5.0.10 améliore largement la situation.

Passez impérativement à cette dernière version.

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV précédents un ensemble d'informations que je retire des PV maintenant



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71 mail. jpcreation@jpcreation.fr





PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président: Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31 Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 10 novembre 2025

Présents: Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

U.S DOMESSIN: reçu feuille de match D5A du 09 novembre 2025

CHALLES S.F 2 : lu et noté reçu feuille de match D5A.

F.C HTE TARENTAISE: lu et noté, planning du 15 & 16 novembre 2025.

COGNIN SP: lu et noté, D1 du 09 novembre 2025 problème transmission FMI

Mr TAYFUN Arbitre officiel: lu et noté, rapport rencontre D1 du 09 novembre 2025 incomplet

A.S UGINE : lu et noté, infrastructure indisponible le 07 décembre 2025

U.S PONTOISE: reçu feuille de match papier D1

ENT. F CHAUTAGNE: lu et noté, rencontre D5A du 16 novembre 2025

Terrain municipal CHINDRIEUX

U.S LA RAVOIRE: lu et noté, planning du 15&16 novembre 2025

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Comme indiqué dans les Foot Savoie précédents, toujours en attente du document couleurs de prêt du club U.S LA MOTTE SERVOLEX équipes D2 & DA4. La commission sportive applique de nouveau pour hors délais une amende et fait suivre une fiche navette à la trésorerie.

En cas de problème au cours d'une rencontre D2 & D4A sur les couleurs maillots de prêts, Article 24-2-5 règlement du District match perdu pour l'équipe recevante.

RAPPEL REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin). la commission appliquera le règlement du District, les clubs recevants ne respectant pas ces directives seront amendés.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Responsables Séniors :

Cédric YSARD : 07 71 01 89 31 Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

NOTES AUX CLUBS

En attente FMI ou feuille de match papier à envoyer avant le 23 novembre 2025

D1 : COGNINSP1/U.S.C AIGUEBELLE 1 du 08 novembre 2025

Mr TAYFUN arbitre officiel de la rencontre ci-dessus, la commission vous demande un rapport détaillé, notamment les sanctions avant le 16 novembre

Match D1 N° 53998752 du 19 octobre 2025, ES TARENTAISE 2/ COGNINSP1

Article 33 Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football. Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraine un retrait d'un point avec sursis à l'équipe E.S TARENTAISE 2,

Une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie, document non reçu dans les délais.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Match D5A N° 54673158 du 19 octobre 2025, ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/CHAM SPORT2 Article 33 Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football. Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraine un retrait d'un point avec sursis à l'équipe ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY4, Une fiche navette sera effectuée pour la trésorerie, document non reçu dans les délais.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

MATCHS COMMISSIONS COMPÉTENTES

Réserve Commission Règlement :

Match n°53975660, D4A du 18 octobre 2025 FC PONT/ U.S LA RAVOIRE 2

Appel Réglementaire :

Match n°53975650 D4A du 27 septembre 2023 AIX FC 3/ US LA RAVOIRE 2.

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Matchs reportés du 02 novembre 2025 et reprogrammés (journée match remis).

Attention, certaines de ces rencontres pourraient être remises au 14 décembre 2025 (journée matchs remis) en fonction des résultats des tours de coupes de Savoie séniors du 11 novembre 2025

ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1 n° 53976654 D2 reprogrammé 14H30 Le 21 décembre 2025.

U.S.C. AIGUEBELLE 1/ U.S PONTOISE 1 n°53976655 D1 reprogrammé 14H30 Le 21 décembre 2025.

U.S.C AIGUELLE 2/ A.S UGINE 1 n° 53976784 D3B reprogrammé 12H15 Le 21 décembre 2025.

A.S MONT JOVET BOZEL 1/ MONTMÉLIAN AF2 n° 53976784 D3B reprogrammé 14H30 Le 21 décembre 2025.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

C.A MAURIENNE 1 / US La RAVOIRE 1 n°53975523 D2 reprogrammé 14H30 le 21 décembre 2025

En cas d'impossibilité de recevoir ces rencontres devront être inversées.

DEMANDE DE MODIFICATIONS 8/9 novembre 2025

D2 du 16 novembre 2025 à 14H30 :

Match N° 53997866 U.S LA RAVOIRE 1 / A.S CUINES 1 demande d'avancer l'horaire à 15H, sans réponse du club adverse dans les délais impartis
Maintenu à 14H30.

D5A du 16 novembre 2025 12H15 :

Match N° 54673143 CHALLES S.F2/ COGNIN SP 3 demande d'avancer l'horaire à 12H, accord des deux clubs.

D3B du 15 novembre 2025 20H

Match N° 53996327 AS BOZEL 1 / US GRIGNON 1 demande de jouer le 16 novembre 2025 A 14H30, accord des deux clubs.

HOMOLOGATION

Match n° 54677803, D5B du 26 octobre 2025 MONTMELIAN 3/ US GRIGNON 2.

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Résultat :

MONTMELIAN 3: 3 buts, 3 pts US GRIGNON 2: 2 buts, 0 pt

FMI – PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉ

Tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans les 48H.



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél.: 06 76 65 08 70 - Email: fv@teamsport2000.fr







PV N° 743 du 12 novembre 2025

COMMISSION DES JEUNES

Président: Jacky GACHET: 06 12 22 99 82

U20

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 10 novembre 2025

CHAMPIONNAT- Matchs

MATCHS DU 15/11/2025

54001868 US DOMESSIN / CHAMBERY SPORT 73

54001869 FC AIX LES BAINS / ENTS DRUMETTAZ MOUXY se jouera à 15H30

54001870 JS-CHAMBERY / FC-SAINT BALDOPH se jouera à 17H00 au stade Michel Vallet au Biollay

54001871 US LA RAVOIRE / FC CHAMBOTTE se jouera à 16H00

COURRIER REÇU

RECU: AIX les BAINS / DRUMETTAZ PAR FOOT CLUB

JS-CHAMBERY / FC SAINT-BALDOPH PAR FOOT CLUB







PV N° 743 du 12 novembre 2025

U17 Martine LECHALARD: 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 3 novembre 2025

TOUS les matchs sont programmés à 14H30 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le n° du match, catégorie pour chaque courrier sans cela le courrier ne sera pas valide.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI.

Les matchs de l'ENT DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins.

Les matchs U17 du FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE.

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL.

Les matchs du GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY.

MODIFICATIONS DU WEEKEND

N° 54157129 GAPS1- CHAMBERY SAVOIE FOOT se jouera à 15H30 stade GUY FAVIER N°54154584 UO ALBERTVILLE- CA MAURIENNE se jouera à 15H00 synthétique N°54189101 MERCURY 1- AIX se jouera à 17H00 stade de la Grillette N° 54182010 MERCURY 2- LE BOURGET se jouera à 15H00 stade de la Grillette N° 54189080 ENT CHAUTAGNE- CHARTREUSE 2 se jouera à 14H30 à CHINDRIEUX





PV N° 743 du 12 novembre 2025

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 10 novembre 2025

COURRIERS DES CLUBS

G.J. LA SAVOYARDE. Reçu feuille de match papier D.2.B. Du 19/11/2025.

PLANNING TERRAINS

- HTE TARENTAISE / A.S. BOZEL modification (date & horaire) / LA RAVOIRE / US DOMESSIN. La commission vous remercie pour le décalage avec les FEMININES
- A.S. UGINE : Noté indisponibilité du stade les 06 & 07 décembre.
- F.C. SUD LAC: Noté votre indisponibilité du stade les 3-4 / 05 & 9-10 / 05.
- ET.S. LE BOURGET DU LAC : Noté votre indisponibilité de (terrain le 07/12/2025).

LIEU DE RENCONTRE

D.1.A. (Journée 06 du 09/11/2025).

Match N°. 54512008. ENT. F.C. MAURIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1.

Se joue à VILLARGONDRAN stade de la MISTROLETTE. (Absence F.M.I. attente la feuille de match pour le lundi 17 Novembre 2025).

MODIFICATION DE RENCONTRES

D.2.C.

Match N. 54715763. A.S. BOZEL 1. / E.S. TARENTAISE 2 Se joue SAMEDI 15 à 17H00.

REPORT RENCONTRE

D.1.B.

Match N°. 54511998. G. J LA SAVOYARDE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le 05/10/2025. AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE En vous précisant ce report au 7 DECEMBRE 2025. Que vous avez accepté.

NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

U15 A HUIT

LES PLATEAUX DU WEEK-END 09/11/2025.

PLATEAU I: CHALLES S.F. 1 / GJ.US. CHAMBERY COGNIN 2 /U.S. STREMY DE MAURIENNE 1.

PLATEAU 2: ST. PIERRE SPORT 2 / ENT. VAL D'HYERES 2 / ENT. BASSE MAURIENNE 2.

PLATEAU 3: GAPS 2 / AIX 3 / GJ. LA SAVOYARDE 3. Se joue au : PONT DE BEAUVOISIN.

Stade Guy FAVIER.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 10 novembre 2025

INFO CLUBS

- Nous entrons dans la deuxième phase de d'automne. Il est impératif que vos coachs, éducateurs, est leur code d'accès pour les FMI.
- Reçu demande de diffusion de tournoi U12/13 de VIC SUR CERE (15) plaquette sur demande.
- A compter de cette reprise toutes équipes qui sera responsable de la non-utilisation de la FMI sera amender qu'elles se déplace où qu'elles reçoivent, pensez à envoyer vos rapports de FMI et feuille de match au plus tard le lundi avant 18h.
- Seul les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmer jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmer sur inscription pour les équipes des autres poules.

BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.

• La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenterons le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.
- En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

• Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCULISIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précèdent le match.

• Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes rapidement.

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES ET DATES

U13 D1 poule A

N° DE MATCH 54851581 U.S. LA MOTTE SERVOL 1- F.C. DU NIVOLET 1 le 15/11/205 à 12h30 à LA MOTTE SERVOLEX

U13 D1 poule B

N° DE MATCH 54851617 **GJUSCC 1- CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 le 15/11/205 à 15h15 à COGNIN**

U13 D2 poule B

N° DE MATCH 54852438 GAPS 2- CHAM. SPORT 73 2 le 15/11/205 à 13h00 à LA BRIDOIRE





PV N° 743 du 12 novembre 2025

U13 D2 poule C

N° DE MATCH 54852438 U.O.A 1- U.S. GRAND MONT LA B 1le 15/11/205 à 13h00 à ALBERTVILLE PARC DES SPORTS

U13 D3 poule B

N° DE MATCH 54852989 GAPS 3- CHAM. SPORT 73 3 le 15/11/205 à 13h00 à la BRIDOIRE

U13 D3 poule C

N° DE MATCH 54853618 U.O.A 2- U.S. GRAND MONT LA B 2 le 15/11/205 à 13h00 à ALBERTVILLE

U13 D3 poule D

N° DE MATCH 54855777 CHAMBERY SAVOIE FOOT 4- U.S. LA RAVOIRE 4le 15/11/205 à 12h30 à MAGER

U13 D3 poule E

N° DE MATCH 54856345 **AS HTE COMBE SAVOIE 2 - F.C.B.E MERCURY 3 le 15/11/205 à 14h00 à STE HELENE SUR ISERE**

ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1re JOURNÉE DU 27/09/25

• E.S. TARENTAISE 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C** 2ème JOURNÉE DU 04/10/25

• QUEIGE BEAUFORT contre A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 2 D3 Poule E

La commission n'ayant pas reçu les feuilles des matchs ci-dessus, nous considérons les clubs recevant ayant perdu le match.

FMI

• Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOTCLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

<u>Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant</u>

<u>18h00</u>

Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 10 novembre 2025

TOUTES LES JOURNÉES JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE 2025 SONT SUR LE FAL.

LE CLUB NÁYANT PAS D'ÉQUIPES D1 OU D2, ON EST OBLIGÉ « INFORMATIQUEMENT « DE POSITIONNER UN AUTRE CLUB EN TANT QUE CLUB ACCUEIL.

CEPENDANT, ON PRÉCISE BIEN DANS LE FAL, SUR LE PLATEAU DÉBROUILLÉ OU DÉBUTANT QUE LE PLATEAU EST BIEN ORGANISÉ PAR LE BON CLUB ACCUEIL(VOIR COMMENTAIRES).

SITE 1	N1	N2
CS BELLEY	2	0
ES DRUMETTAZ MOUXY	2	2
FC CHAMBOTTE	2	2
US DOMESSIN	0	1
TOTAL	6	5

SITE 4	N1	N2
EF CHAUTAGNE	0	1
AIX LES BAINS	2	1
US MOTTE SERVOLEX	0	1
FC SUD LAC	1	2
CA YENNE	1	1
TOTAL	4	6

JOURNÉE DU 15 NOVEMBRE 2025

SITE 13	N1	N2
FC HTE TARENTAISE	0	2
MARTHOD SP	1	1
AS BOZEL	1	1
US GRIGNON	2	2
TOTAL	4	6

SITE 15	N1	N2
FC ST MICHEL	0	1
US ST REMY	0	1
AS CUINES VAL D'ARC	1	1
CAM	1	1
US MODANE	1	2
TOTAL	3	6

JOURNÉE DU 22 NOVEMBRE 2025





PV N° 743 du 12 novembre 2025

SITE 3	N1	N2
US DOMESSIN	0	1
CS BELLEY	2	0
ES DRUMETTAZ MOUXY	1	1
FC CHAMBOTTE	2	2
TOTAL	5	4

SITE 15	N1	N2
FC VILLARGONDRAN	0	1
FC ST MICHEL	0	1
US ST REMY	0	1
AS CUINES VAL D'ARC	1	1
US MODANE	1	2
FC LA ROCHETTE	2	1
TOTAL	4	7

JOURNÉE DU 29 NOVEMBRE 2025

SITE 3	N1	N2
EF CHAUTAGNE	0	1
FC CHAMBOTTE	0	2
AIX LES BAINS	2	1
US MOTTE SERVOLEX	1	2
GAPS NOVALAISE	1	1
TOTAL	4	7

SITE 4	N1	N2
CS BELLEY	2	0
US DOMESSIN	0	1
ES LE BOURGET DU LAC	0	2
FC NIVOLET	1	2
FC SUD LAC	1	2
TOTAL	4	7

JOURNÉE DU 6 DÉCEMBRE 2025

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 10 novembre 2025

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Le calendrier de la pratique des U6/U7 a été actualisé via le F.A.L. :

Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7 (<u>sans</u> le Défi Foot)
 Samedi 15 novembre : FESTIFFOT U6 (<u>sans</u> le Défi Foot)

Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (<u>avec</u> le Défi Foot)
 Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6 (<u>avec</u> le Défi Foot)
 Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (<u>avec</u> le Défi Foot)





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Tous les éléments (sites accueil, répartition des équipes et horaires de début de plateau) ont été intégrés dans l'interface du FAL.

A titre informatif, certaines <u>rencontres U13</u> ont été décalées à 15H00 d'office pour permettre l'accueil des plateaux :

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 Début 14H00
- RDV 13H00 Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle du début du plateau.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

F.A.L.: RETOUR DES DOCUMENTS OFFICIELS

Journée du 11 octobre : Feuilles d'effectifs manquantes U6/U7

Amende de 35 € (délai dépassé) : CS BELLEY, JS CHAMBERIENNE





PV N° 743 du 12 novembre 2025

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : <u>district@savoie.fff.fr</u> avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs):

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35€)

Les clubs qui ne déposeront pas les <u>feuilles de plateaux</u> seront amendés de 35€ Les clubs qui ne déposeront pas les <u>feuilles d'effectifs</u> seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/





PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 3 novembre 2025

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M: 1er tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux

2ème tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux 3ème tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M: 1^{er} tour: Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux 3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M: 1er tour: Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2ème tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre 3ème tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M: 1^{er} tour: Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2ème tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre 3ème tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins:

 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux $2^{\grave{e}me}$ tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux $3^{\grave{e}me}$ tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26





PV N° 743 du 12 novembre 2025

U 15 Féminins:

1er tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2ème tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4ème tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

U 18 Féminins 1 er tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2ème tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour : Dim 15 février 26 Finale le dimanche 1 mars 26

Seniors Féminins

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux 2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux 3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent

s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminin U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux:

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20: 2 * 25 + 3 tirs aux buts* U 17: 2 * 25 + 3 tirs aux buts*





PV N° 743 du 12 novembre 2025

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions:

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 16 novembre 2025.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège-tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions reçues à ce jour :

U 13 M SENIORS M

> **GAPS** CBF 2

FC AIX LES BAINS **FBU USGM LA BATHIE THONON US LA RAVOIRE** FLAC 2

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL AFRO 2 **AFK MONTMELIAN**

FC BELLE ETOILE MERCURY

U 15 M

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

US CHARTREUSE GUIERS

US LA RAVOIRE

FC BELLE ETOILE MERCURY

A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

U 17 M

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

US LA RAVOIRE

FC BELLE ETOILE MERCURY

A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

U 15 F

U 13 F

GAPS

U 18 F

GAPS

FC AIX LES BAINS

CHARTREUSE GUIERS

ASF MOUTIERS U O ALBERTVILLE

US LA RAVOIRE

JS CHAMBERY

AS HAUTE COMBE SAVOIE

US PONT DE BEAUVOISIN

US CHARTREUSE GUIERS

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 EQUIPES

SENIORS F

A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

U 20 M

GAPS





PV N° 743 du 12 novembre 2025

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

POULE C

JOURNEE 3

SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 - 18H00

CBF74 2 GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE U.S. CHARTREUSE GUIERS

JOURNEE 4

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2 GYMNASE DES SOEURS BLANCHES ANNECY CBF74 2

JOURNEE 5

U.S. CHARTREUSE GUIERS Exempt

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 - 21H00

FUTSALBOURGET UNITED GYMNASE MARLIOZ AIX LES BAINS FUTSAL LAC ANNECY 2

DIMANCHE 16 DECEMBRE 2025 - 20H00

THONON AS GYMNASE DU GENEVRAY A THONON CBF74 2

POULE D
JOURNEE 5

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025 - 21H15

AS HTE COMBE SAVOIE GYMNASE DU COLLEGE A FRONTENEX A.S. FUTSAL MOUTIERS

ATTENTION PAS DE SPECTATEURS AUTORISES

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 - 17H00

A. FUTSAL ROCHETTE O 2 GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE AFK MONTMELIAN





PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 10 novembre 2025

Présents: Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée: Ghislaine RAYNAL,

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de Savoie pour cette saison 2025-2026 aux dates suivantes :

Samedi 28 mars 2026 pour la Coupe U13 PITCH****

Jeudi 14 mai 2026 pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 CREDIT AGRICOLE

Samedi 13 juin 2026 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

ENT VAL D'HYERES

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique.

**** Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 15 décembre 2025

Les décisions seront validées par le comité directeur courant janvier

Candidatures reçues: COGNIN SP - US CHARTREUSE GUIERS





PV N° 743 du 12 novembre 2025

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, plus de prolongation (hormis pour les finales), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

2 ème tour le mardi 11 novembre 2025 à 14h30

https://savoie.fff.fr/competitions/

FEMININES A 8

2 ème tour prévu au mois d'avril 2026

U20 TRIQUET

Prochain tour courant avril 2026

U17 TRONCY

Prochain tour courant avril 2026

<u>Les rencontres des équipes jouant la Coupe Gambardella seront reportées à une date ultérieure</u>

U15 PILLET

3ème tour le dimanche 8 mars 2026

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau au'il devra compléter et saisir sur le FAL

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 13 décembre 2025 à 14h00 Le tirage est prévu courant novembre

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/

U13 PIGNIER

2ème tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/

U13 SERALINI

2ème tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00 Le tirage est prévu courant février 2026

https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/







PV N° 743 du 12 novembre 2025

FÉMININES SÉNIORS

Président: GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 10 novembre 2025

COURRIERS RECU

Reçus: Demande de US DOMESSIN pour match du 23/11 (faire demande sur foot club pour jouer à 12h15 ou ALORS INVERSER LA RENCONTRE, la commission attend la décision des 2 clubs)

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 16/11/25

54502346 ENTF CHAUTAGNE / ENT APCR-ESB se jouera à Chindrieux

54502347 FC LA ROCHETTE / CŒUR de SAVOIE 54502348 US SAINT-REMY / US DOMESSIN

54502349 JS-CHAMBERY / USC-AIGUEBELLE







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président: GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable: VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 10 novembre 2025

PLATEAU FUTSAL organisé par le District le SAMEDI 13 DECEMBRE à LA ROCHETTE

Le district vous propose un plateau futsal avec 2 niveaux de pratique sur la journée ou la ½ journée en fonction du nombre d'équipes inscrites par niveau.

Merci de confirmer votre participation, par mail au district **avant le 24 novembre**.

Nom du club :
Nombre d'équipes niveau 1 :
Nombre d'équipes niveau 2 :

Tous les clubs sont invités à participer ainsi que les clubs du BIOLLAY FC et A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

Prochaines rencontres

Entre le 9 novembre et le 30 novembre FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2 LE MONTCEL 1 – NOVALAISE 1 YENNE 1 – MARTHOD 1

Entre le 1 décembre et le 21 décembre LE MONTCEL 2 – DRUMETTAZ 2 JS CHAMBERY 2 – YENNE 2







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Mercredi 12 novembre 2025

Contacts:

Julien TRANCHANT - CTF: 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr Damien BILLIET - ETD 73: 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL: Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE

D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé <u>lors de l'inscription</u> sur la boite mail du District.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

FORMATIONS 2025 – 2026

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 10 décembre 2025

Lieu: à définir **Coût**: 45 €

Inscription reçue: 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

David BEQUIE (RIVES SP 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu: Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût: 90 €

Inscriptions reçues: 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLLARD (MONTMÉLIAN A)
Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)
Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Guillaume BABY (CHALLES SF)

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)

Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates: vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu: Stade de la Grillette - MERCURY

Coût: 90 €

Inscriptions reçues: 7

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu: Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût: 90 €

Inscriptions reçues: 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)
Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026 **Lieu**: Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions reçues: 15

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET) Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Fabien FACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)

Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE) Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE) Dorian BODECHER (US PONTOISE) MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Jean François PORET (ETS CHILLY 74) Moussa KAROUM (ETS SEYNOD 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu: Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût: 90 €

Inscriptions reçues : 3

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Morad BENCRICH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLOIS 1921 74)

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: mardi 25 novembre 2025

Coût : 70 € Lieu : à définir

Inscriptions validées : 3





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Tarik MASTOUR (AIX FC)
Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)
Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 5 novembre 2025.

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date: mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir **Coût** : 60 €

Inscription reçue: 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir **Coût** : 60 €

Inscription reçue: 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52 Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

Réunion du 10 novembre 2025

Réunion CDA SAVOIE du 10 novembre 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA) Jacky MESTACH, Alphonse

LOMBARD,



COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- -M. Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), dossier Arbitre (pièces administratives)
- -M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), certificat PSC1
- -M. Djiga NGOM (GRENOBLE FOOT 38), certificat PSC1
- -M. Kamal AMLIL (TARENTAISE), fiche de frais d'arbitrage (match du 08/11/25, U13)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- -M. Gérard SOTO accompagnement de M. Taho DUMONT (LA MOTTE SERVOLEX), du 09/11/25
- -M. Gilles HUNSTEDT observation (Fiche Assistant), Match D1, du 25/10/25
- -M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Engin ACARER (YENNE), du 09/11/25
- -M. Benoit TASSARD observation de M.Yanis GIGANTE (ST MICHEL MAURIENNE), du 04/10/25
- -M. Remi LEFEBVRE accompagnement de M. Florentin RAMEAU (ST BALDOPH), du 09/11/25

Mail, Courrier Club:

- -Club GAPS, demande de désignation d'arbitre sur match su samedi 15/11/25 en U18 Féminine contre ESSOR BRESSE SAONE, (championnat de l'AIN)
- -Club de CŒUR de SAVOIE, Courrier sur arbitrage (match de D3 du 09/11/25)

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF:

-RAS





PV N° 743 du 12 novembre 2025

INDISPONIBILITES ARBITRES

Indisponibilités du 11 au 16 Novembre 2025

MARTIN Guillaume Indisponible du 14/11/2025 au 16/11/2025, Convenance personnelle PINET Romuald Indisponible du 07/11/2025 12/11/2025 de 07H30 à 23H30 Congés

DECKER Yannick Indisponible le 16/11/2025 de 08H00 à 13H00, Convenance personnelle

NDAYE Jacques Indisponible du 07/11/2025 au 14/12/2025, Raison personnelle

LECORNE Cedric Indisponible du 07/11/2025 au 28/11/2025 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle

CHAMMY Jamal Indisponible le 15/11/2025 de 07H30 à 13H00, Raison professionnelle

SOTO Gerard Indisponible le 11/11/2025, Convenance personnelle

MEGUIRECHE Abdelhafid Indisponible du 16/11/2025 au 27/11/2025, Convenance personnelle

CABY Laurent Indisponible du 15/11/2025, Raison professionnelle

BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 samedi de 07H30 à 18H, Convenance personnelle

SAGNIER Bastien Indisponible le 16/11/2025, raison personnelle

LAMBERLIN Yann Indisponible le 15/11/2025, Congés

KHAJJOU Acel Indisponible du 07/09/2025 au 16/12/2025, Raison personnelle

YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 14/06/2026, le samedi de 07H30 à 20H, Raison professionnelle

ROIGNAU Dylan Indisponible le 20/10/2025, Raison professionnelle

BOUCHER Damien Indisponible le 16/11/2025, Congés

DUMANDAG Hamza Indisponible le 16/11/2025, Convenance personnelle

EXCOFFIER Fabien Indisponible le 15/11/2025 de 18H30 à 23H30 Convenance personnelle

MOUNIB Abdel Halim Indisponible le 16/11/2025, Raison professionnelle

GINIAUX Jonathan Indisponible le 11/11/2025 de 11H30 à 17H30 Convenance personnelle

AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible le 15/11/2025, Raison professionnelle

MICHON Severine Indisponible du 01/09/2025 au 15/11/2025, Convenance personnelle

VANDURME Nathan Indisponible du 01/11/2025 au 22/11/2025, Raison personnelle

DONNEAUD Gregoire Indisponible du 15/11/2025 au 16/11/2025, Convenance personnelle

PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le samedi, Convenance personnelle

AIT KHOUYA Ilyes Indisponible du 07/11/2025 au 16/11/2025, Convenance personnelle

ZERAIBI Adel Indisponible du 02/11/2025 au 13/12/2025, Convenance personnelle

FREIHER Pierre Louis Indisponible du 14/11/2025 au 15/11/2025, Raison personnelle

AL BAHRAOUI Ismael Indisponible au 15/10/2025 au 30/11/2025, Convenance personnelle

AYDOGAN Emir Efe Indisponible du 16/11/2025 au 17/11/2025, Convenance personnelle

DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025 Raison professionnelle ou scolaire

LEFEBVRE Remi Indisponible du 01/10/2025 au 30/11/2025, Raison personnelle

JUNG Louis Indisponible le 15/11/2025, Convenance personnelle

REIGNIER Maxime Indisponible du 15/11/2025, Raison professionnelle ou scolaire

TASSART Benoit Indisponible du 01/11/2025 au 14/02/2026, Raison personnelle

MADI Ahamada Indisponible du 15/11/2025 au 01/01/2026 (le dimanche), Raison professionnelle

MARTINET Yohan Indisponible du 06/11/2025 au 04/01/2026, Raison personnelle

SMAILI Mohamed Indisponible 15/11/2025, Raison professionnelle

CHEVALLIER Michel Indisponible du16/11/2025, Convenance personnelle

DUMONT Taho Indisponible le 15/11/2025, Convenance personnelle

CORVERA Vanesa Indisponible 15/09/2025 15/01/2026, Convenance personnelle

FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025 Raison personnelle





PV N° 743 du 12 novembre 2025

INFORMATION AUX CLUBS - FIA SAVOIE





zéme session FIA

A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs, Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune Par l'envoi de candidature aux formations arbitres Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage. Elle se déroulera aux dates suivantes : Du **07 février au 08 Février** 2026 (lieu à définir)

Ft

Le **14 février 2026** (séance 7 administrative et examen) Maison des Sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou <u>formations@laurafoot.fff.fr</u>
Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/

FORMATION GESTES QUI SAUVENT – ARBITRES



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme Comité Départemental de la Savoie

A L'ATTENTION DES ARBITRES

Suivant la directive de la FFF
Les arbitres ont l'obligation d'être formés aux GESTES QUI SAUVENT

Les sessions de formation sont organisées au Siège du District de SAVOIE de Football à la Maison des Sports





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Prenez vos dispositions pour être présents

Le samedi 22 novembre 2025

RDV: 8h30

Sont convoqués : Mme Laurine MEUNIER (indépendante)

Mrs Engin ACARER (C A YENNE), Mohamed ACHALHI (JSC), Aissa BEKSAS (CSF), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Laurent DENEUX (LAISSAUD), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Tayfun DURMAZ (indépendant), Antony GROS (indépendant), Ernest PICQUE (ST PIERRE), Faical REMILI (VAL D'HYERES), Gérard SOTO (LA RAVOIRE), Baris TAYLAN (COGNIN), Emmanuel PERRON (indépendant), Salim ABADDAR (C A M), Shemchedine BOUCHELAGEM (indépendant), Laurent CABY (MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), Louis JUNG (GFA), Mehmet KARABULUT (indépendant), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Abdelhafid MEGUIRECHE (indépendant), Mohamed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE)

Le samedi 13 décembre 2025

RDV: 8h30

Sont convoqués: Mrs Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AMLIL (TARENTAISE), Mohamed AYARI (indépendant), Ismael BELAROUCI (LE NIVOLET), Hamza BENKEMOUCHE (JSC), Remi BENOIT (LA BATHIE), Hamza DUMANDAG (CSF), Acel KAJJOU (AIX LES BAINS), Ahamada MADI (indépendant), Yoann MARTINET (LA ROCHETTE), Johnny MULLER (SUD LAC), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), Esat ILDIRIM (CSF), Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTAISE), Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE), Benoit MISSON (BOZEL), Henri VINCENT)

CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS



Après consultation des feuilles de match FMI La Commission FMI

Demande aux arbitres de faire impérativement un imprime écran / photo des équipes transcrites sur la tablette pour le match (Via vos portables)

Pour une retranscription des noms des joueurs et officiels sur une feuille de match papier

La raison majeure : **BUG INFORMATIQUE - FMI**Certains matchs sont impossibles à consulter !

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS



Après consultation des feuilles de match FMI
Il est constaté que certains matchs débutent sans transcription de noms de délégué
SITUATION NON-REGLEMENTAIRE

L'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre sans délégué de club





PV N° 743 du 12 novembre 2025

Rappel:

Match de Jeune = 1 Délégué Match de Senior = 2 Délégués

fraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette prod

En cas d'infraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette procédure, Se verra sanctionné conformément au règlement intérieur de LA CDA de SAVOIE.

Clubs, Dirigeants, éducateurs,

Il y va également de votre responsabilité sur ce manquement (gestion de match)

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS

Après consultation ou information sur l'application des feuilles de frais demandées par l'arbitre II se trouve que certains n'appliquent pas les bons barèmes, lorsqu'il y a plus de 100 kms

Donc, il est rappelé le mode de calcul suivant :

Si un arbitre a 120 kms de déplacement,

Le calcul à établir est le suivant

Tranche n°10 (de 91 à 100 kms = 70,20€) + Au-delà de 100 kms / 0,77€ par ou du Km

C'est-à-dire 85,60€

Pas 120 kms X 0,77€ = 92,40€



Merci aux clubs de bien vérifier les sommes demandées par les arbitres. En cas d'infraction nous le signalez au plus vite.

DATES A RETENIR

Saison: 2025/2026

Jeudi 13 novembre : Réunion Plénière de CDA

Lundi 17 novembre : Réunion CDA Lundi 24 novembre : Réunion CDA





PV N° 743 du 12 novembre 2025

REFLEXIONS sur l'ARBITRAGE







PV N° 743 du 12 novembre 2025



Le mercredi 12 novembre 2025

Objet : relations conflictuelles entre les clubs de US GRIGNON et L'US GRAND MONT LA BATHIE

CONVOCATION

Suite aux tensions existantes entre vos clubs de l'US GRIGNON et l'US GRAND MONT LA BATHIE

- Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission Prévention Éthique du District de Savoie de Football,

Jeudi 27 novembre 2025 à 19h00 au siège du District de Savoie de Football Maison des Sports 90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

Vous pouvez être accompagné d'un membre de votre bureau et du responsable technique si vous en avez un.

Le but étant au travers de ces échanges dépassionner dans l'intérêt du développement de notre sport les tensions existantes.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition.

Veuillez agréer, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Président de la Commission Prévention Éthique Alain CARÉGLIO

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

<u>Objet</u>: Match n°53974474 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY – AS LA BRIDOIRE du 19 Octobre 2025 – Séniors D3 poule A

CONVOCATION

Monsieur,

Nous avons bien réceptionné votre mail en date du 9 Novembre 2025 confirmant votre rapport concernant le match n°53974474 le **HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY – AS LA BRIDOIRE** du 19 octobre 2025.

Nous désirons maintenir notre rencontre non pas pour revenir sur les décisions que vous avez prises mais pour comprendre le contexte de cette rencontre que vous avez dirigée.

C'est aussi en ce sens que nous voulons entendre les 2 délégués qui vous ont assistés.

- L'Arbitre de la rencontre

Vous êtes convoqué devant la Commission Prévention Éthique du District de Savoie de Football avec un membre de la CDA du district,

Le mardi 25 novembre 2025 de 18h00 au siège du District de Savoie de Football Maison des Sports 90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

Comptant sur votre participation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Président de la Commission Prévention Éthique Alain CARÉGLIO

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

<u>Objet</u>: Match n°53974474 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY – AS LA BRIDOIRE du 19 Octobre 2025 – Séniors D3 poule A

CONVOCATION

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission Prévention Éthique du District de Savoie de Football,

Messieurs la commission Prévention Éthique du district de Savoie a été saisie pour étudier ce qui s'est réellement déroulé lors de la rencontre du 19 Octobre 2025 ayant conduit le club de AS LA BRIDOIRE à déposer une réclamation axée plus spécialement sur le qualificatif d'envahissement du terrain.

Nous avons bien pris note du rapport de Mr l'arbitre que nous allons aussi rencontrer.

Vous êtes convoqué devant la Commission Prévention Éthique du District de Savoie de Football

Jeudi 27 novembre 2025 à 18h30 au siège du District de Savoie de Football Maison des Sports 90, rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBÉRY

Veuillez agréer, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Président de la Commission Prévention Éthique Alain CARÉGLIO

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.





PV N° 743 du 12 novembre 2025



Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 10 novembre 2025

Présents: Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN -

Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline, Pascal ELHOMBRE Secrétaire de la Commission de Discipline Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le <u>lundi entre 18h à 19h</u>. Les dossiers sont consultables <u>uniquement</u> en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.





PV N° 743 du 12 novembre 2025

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 10 novembre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
					1 Match Ferme	
			C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE		Suite A 3	
10/11/2025	D2	Joueur	MAURIENNE	02/11/2025	Avertissements	17/11/2025
					Auto + 1 MF	
					par révoc	
10/11/2025	U17 D1	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	01/11/2025	sursis ou IF	02/11/2025
					10 Matchs	
					Fermes dont	
10/11/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	12/10/2025	Auto	13/10/2025





PV N° 743 du 12 novembre 2025



- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au 29 octobre 2025
- Programme formations CDOSS 2^{ème} semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie :
- Formulaire Challenge Sport Durable
- Règles Challenge Sport Durable
- Affiche Téléthon
- Formation gratuite sur les valeurs de la République et Laîcité

